



Guide d'utilisation du portail famille

Pour une famille « nouvelle utilisatrice » des services



Le **Portail familles**





Qu'est ce que c'est ?

C'est un outil de gestion moderne, performant et facile d'utilisation qui permet de dématérialiser vos démarches administratives.

Ce portail est un outil commun aux services périscolaires et extrascolaires des communes de Marzan, Noyal-Muzillac, Péaule, ainsi que le SIVU Ecoles Arzal Marzan (pour l'école du Pigeon Vert).

Vous pourrez :

- Consulter et modifier vos informations personnelles,
- Inscrire ou désinscrire votre (vos) enfant(s) en ligne, pour chaque activité dans le respect du règlement intérieur en vigueur,
- Payer vos factures en ligne (paiement sécurisé CB)
- Transmettre vos documents en ligne (avis d'imposition, justificatifs d'absences, test d'aisance aquatique, ...)
- Consulter vos historiques,
- Communiquer avec le service rattaché à le ou les équipements que vous utilisez

Pour accéder à l'un de nos services:

Nous vous invitons à lire l'ensemble de ce guide Portail famille « nouvelle utilisatrice » des services et à vous rendre, comme suit, sur le site www.peaule.fr en page Enfance et Jeunesse.

Démarche :



1. Prendre contact avec le Service Animation Jeunesse de Péaule

Si vous êtes une nouvelle famille,

merci de prendre contact avec le Service Animation Jeunesse de Péaule,

-par téléphone au 02.97.42.82.08 ou

-par mail à animation@peaule.fr

2. Le Service Animation Jeunesse vous fera la création de votre dossier, vous communiquera votre identifiant et votre mot de passe.

3. Après cette étape, vous pourrez utiliser le portail famille.